

■ **Robert Grossglauser**, à Châbles, raison individuelle, exploitation d'une entreprise de ferblanterie-sanitaire (FOSC du 21.10.1997, p. 7659). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office.

Journal no 105 du 21.05.2002
(00490222)

District de la Gruyère (FR)